



HANTAVIRUS DANS LA REGION TANGER-TÉTOUAN-AL HOCEÏMA:

Vigilance aux points d'entrée et mesures préventives engagées

SIGNAL STRATÉGIQUE

Les autorités marocaines ont lancé des campagnes préventives de dératisation dans les ports de Tanger, Tanger Med, Tétouan et Al Hoceïma, ainsi que dans certaines infrastructures aéroportuaires de la région. Ces opérations interviennent dans un contexte de vigilance sanitaire internationale autour du Hantavirus, après le signalement d'un foyer d'infection à bord d'un navire de croisière en Méditerranée occidentale. À l'approche de la saison estivale, marquée par une hausse significative des flux de voyageurs MRE et touristiques transitant par les principaux points d'entrée de la région, cette mobilisation préventive traduit une logique d'anticipation des autorités sanitaires. La région concentre en effet une part structurellement élevée des flux d'entrée au Maroc, via Tanger Med, Tanger Ville, les ports du Nord et les aéroports régionaux, ce qui justifie une vigilance étendue aux zones logistiques, entrepôts, espaces de stockage, milieux ruraux et agricoles, ainsi qu'aux zones urbaines exposées à la prolifération des rongeurs.

FAITS SAILLANTS

Foyer international identifié : Un cluster d'infections au Hantavirus Andes a été confirmé à bord du navire de croisière MV Hondius. Au 14 mai 2026, l'ECDC recensait 11 cas liés à ce foyer, dont 8 confirmés, 2 probables et 1 inconclusif, ainsi que 3 décès. Les passagers exposés ont été transférés vers leurs pays d'origine et placés sous surveillance médicale ou en isolement préventif, notamment en Europe et aux États-Unis. Ce foyer constitue un risque importé identifié, distinct d'un risque sanitaire localisé sur le territoire marocain ou d'un risque pandémique. Selon l'OMS et l'ECDC, le Hantavirus se transmet par contact direct avec des rongeurs infectés ou par inhalation de particules virales, sans transmission interhumaine documentée par voie respiratoire directe, ce qui différencie ce risque des pathogènes à potentiel pandémique avéré.

Dératisation ciblée : Opérations lancées dans les réseaux d'égouts, canalisations et espaces sensibles des ports de Tanger, Tanger Med, Tétouan et Al Hoceïma, ainsi que dans certains quartiers urbains.

Aucun ressortissant marocain impliqué : À ce jour, aucun citoyen marocain ne figure parmi les personnes concernées par le foyer du navire.

LECTURE STRATÉGIQUE - IMPACTS PROBABLES

A) Une région en interface directe avec les flux méditerranéens : La région concentre les principaux points d'entrée maritimes et aériens du Maroc. À l'approche de la saison estivale, ces infrastructures voient transiter un volume considérable de voyageurs : en 2025, le port de Tanger Med a enregistré **3,22 millions de passagers**, dont **1,8 million de MRE** lors de la seule opération Marhaba, soit **56 % du trafic national de retour**. Sur le segment aérien, l'aéroport international de Tanger a affiché **une hausse de 17 %** de sa fréquentation. Cette concentration de flux, sans équivalent à l'échelle nationale, représente une vulnérabilité structurelle en contexte d'alerte sanitaire internationale.

B) Un risque de panique disproportionné à maîtriser : La circulation rapide de fausses informations peut alimenter une

perception du risque décorrélée de la situation sanitaire réelle, alors même que le Hantavirus ne présente pas les mêmes modes de transmission que les virus respiratoires.

Pour la région, ce risque informationnel est concret : une panique alimentée par les réseaux sociaux peut affecter la confiance des voyageurs, les flux de retour des MRE et la saison touristique. La gestion de la communication de crise et la lutte contre la désinformation doivent être intégrées au dispositif préventif.

C) La posture anticipatrice des autorités, un signal positif : La mobilisation préventive avant tout cas déclaré sur le territoire traduit une montée en maturité des dispositifs de veille sanitaire depuis la pandémie de Covid-19. Cette réactivité, inscrite dans le cadre du Règlement Sanitaire International RSI 2005, protège la réputation sanitaire de la région, un actif essentiel pour son attractivité, et consolide des protocoles de réponse utiles au-delà du seul Hantavirus pour tout risque zoonotique futur.

LECTURE STRATÉGIQUE - POINTS DE VIGILANCE

- **Scénario central (situation maîtrisée) :** Aucun cas déclaré au Maroc. Les opérations de dératisation se poursuivent selon le calendrier établi. La vigilance aux points d'entrée est maintenue à un niveau standard renforcé, en lien avec la hausse saisonnière des flux.
- **Scénario défavorable (cas importé isolé) :** Un cas suspect est détecté à un point d'entrée de la région. Le dispositif de dépistage et d'isolement prévu par le Programme National de Sécurité Sanitaire aux Frontières est activé. Une communication préventive ciblée est déclenchée pour éviter tout effet de panique.
- **Scénario critique (cluster local ou panique informationnelle) :** Apparition de cas locaux sans lien épidémiologique établi avec un foyer importé identifié, ou diffusion virale d'informations erronées générant une panique publique. Activation du protocole de crise sanitaire en coordination avec le Ministère de la Santé et de la Protection sociale et les autorités compétentes.

RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

L'alerte ne saurait se conclure sur une posture uniquement rassurante. La mobilisation des services sanitaires et des collectivités locales traduit une logique d'anticipation pertinente. Cinq priorités s'imposent :

1. Coordonner les opérations de dératisation entre les services sanitaires régionaux, les autorités territoriales et les gestionnaires des infrastructures portuaires, aéroportuaires et frontalières, en étendant la couverture aux zones logistiques, entrepôts, silos et espaces de stockage, afin d'assurer une prise en charge exhaustive des sites sensibles de la région.
2. Structurer une communication préventive harmonisée sur les modes de transmission du Hantavirus auprès des voyageurs, des opérateurs touristiques, des professionnels de santé et des collectivités, afin de limiter les risques de désinformation, de contenir la circulation des fausses informations et de prévenir tout effet de panique.
3. Inscrire la lutte contre les rongeurs dans les cahiers des charges des contrats de gestion des grandes infrastructures régionales, au-delà du contexte d'alerte actuel et en lien avec les plans de salubrité estivaux.
4. Mettre en place un dispositif de vigilance renforcée aux principaux points d'entrée de la région durant la haute saison, en coordination avec les autorités sanitaires compétentes, les gestionnaires des infrastructures concernées et conformément au Règlement Sanitaire International RSI 2005, avec des seuils gradués : vigilance normale, vigilance renforcée, activation d'un protocole sanitaire, communication de crise.

SOURCES :

La Nouvelle Tribune, Hantavirus : le Maroc renforce ses mesures préventives dans les ports et aéroports du Nord, 13 mai 2026.
 Eurocent for Disease Prevention and Control (ECDC), *Andes Hantavirus outbreak in cruise ship*, 14 mai 2026.
 Organisation mondiale de la Santé (OMS), *Hantavirus cluster linked to cruise ship travel, Multi-country*, Disease Outbreak News, 13 mai 2026.
 Organisation mondiale de la Santé (OMS), *Technical note for the disembarkation and onward management of passengers and crew in the context of an Andes virus-associated cluster - MV Hondius cruise ship*, 10 mai 2026.
 LesEco.ma, *Aéroport de Tanger : hausse de plus de 17% du trafic passagers en 2025*, 2026.
 Le360, *Marhaba 2025 : plus de 3,2 millions de Marocains du monde accueillis, en hausse de 7%, 2025*.
 H24Info, *Tanger Med : hausse de plus de 13% du trafic*, 2026.